Besançon : Ferhat condamné à 15 ans de prison pour avoir égorgé un homme

19/12/2017 à 15h30

La cour a reconnu Ferhat Amouri, 42 ans, coupable de meurtre. Sa compagne, *“maladivement amoureuse”*, selon son avocat Me Jean-Baptiste Euvrard, a été condamnée à 6 mois de prison pour l’avoir aidé à fuir en Algérie. *“Je suis l’auteur du coup, mais je ne voulais pas le tuer”*, a affirmé l’accusé, lundi à l’ouverture de son procès.

Le soir du 27 septembre 2014, les deux hommes se trouvent à un barbecue au pied d’un immeuble du quartier Planoise de Besançon. Il fait chaud, l’alcool coule à flots, les joints de cannabis et les lignes de cocaïne se succèdent. Une altercation, plus ou moins violente selon les témoins, éclate entre Ferhat Amouri et un homme de 35 ans, qu’aucun différend sérieux n’oppose. Ils semblent se calmer et s’éloignent du groupe pour discuter.

Mais quelques instants plus tard, le trentenaire revient en se tenant la gorge, avant de s’écrouler. Il a reçu un violent coup de couteau à la gorge. Ferhat Amouri prend immédiatement la fuite avec sa compagne de l’époque, en direction de l’Algérie, son pays d’origine. Il se rendra à la police neuf mois plus tard. (…)

www.macommune.info